



## Commission Régionale Entreprise et Critérium SAISON 2021/2022

### PROCÈS-VERBAL N°17

Réunion du : **Mardi 30 Novembre 2021**

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.*

#### **CHAMPIONNAT FOOT ENTREPRISE ET CRITERIUM DU SAMEDI APRES MIDI**

**23450902 : LUXEMBOURG FC 81 / CENTRE EPINETTES ESPAGNOL 81 du 27/11/2021 (R2/A)**

Courriel du club de LUXEMBOURG FC indiquant que le score est de 5-1 et confirmé par l'arbitre officiel de la rencontre.

La Commission entérine le résultat suivant :  
5-1 en faveur de LUXEMBOURG FC.

**23450998 : AEROPORT ORLY AS 1 / NEW TEAM VINCENNES 1 du 04/12/2021 (R2/B)**

Suite à l'absence de retour du club de NEW TEAM VINCENNES, la Commission reporte la rencontre au 15/01/2022.

**548815 – LA NEW TEAM – R2/C**

La Commission enregistre le forfait général de LA NEW TEAM suite à son 3<sup>ème</sup> forfait.

**23773591 : ASC BNPP 1 / BANQUE DE FRANCE 2 du 27/11/2021 (R3/A)**

La Commission fixe cette rencontre au 08/01/2022.

**23773599 : AEROPORT ORLY AS 2 / ACHERES SOLEIL DES ILES 81 du 04/12/2021 (R3/A)**

Courriel du club d'ACHERES SOLEIL DES ILES acceptant d'inverser la rencontre.

Cette rencontre se jouera donc le 04/12/2021 à 15h au stade Georges Bourgoïn 2 à ACHERES.

**23773590 : WAYWOUYWEAR FC 1 / SUD ESSONNE ETRECHY 81 du 27/11/2021 (R3/A)**

Après lecture de la FMI, la Commission enregistre le forfait non avisé de SUD ESSONNE ETRECHY (2<sup>ème</sup> forfait).

**23873641 : OPUS 1 / DEFENSE NATIONALE 1 du 04/12/2021 (R3/B)**

Courriel du club de DEFENSE NATIONALE demandant le report de la rencontre au 12/03/2022 en raison des obsèques d'un ancien joueur de l'équipe.

Accord de OPUS.

En raison du motif de la demande, la Commission accepte le report de cette rencontre et fixe la rencontre au 15/01/2022.

**23773828 : FC LUCHA 75 81 / MUNICIPaux LOUVECIENNES 2 du 06/11/2021 (R3/D)**

Reprise de dossier.

La Commission prend note du rapport de l'arbitre et demande au club de FC LUCHA 75 de veiller à ce que les conditions de déroulement des rencontres soient optimales.